# MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Formation en 2 ans - Certification professionnelle niveau 7

APPRENTISSAGE | ALTERNANCE | INITIAL



#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un bon manager en ressources humaines doit être doté d'un grand sens du business et posséder des qualités d'entrepreneur, un des éléments clés développés dans la formation. Ce programme vous aidera à devenir un manager encore plus conscient de ses responsabilités et insiste également sur le lien des RH avec la stratégie d'entreprise et son aspect évolutif, avec une attention particulière accordée à la nouvelle dimension digitale des RH. En fin de parcours et grâce à votre professionnalisation par l'alternance, vous serez à même de mettre en œuvre une politique RH en adéquation avec la politique générale de votre entreprise.

### **DÉBOUCHÉS**

Responsable des RH

Responsable recrutement

Chargé.e de missions RH

Responsable développement RH

Talent acquisition

Responsable formation

#### MISSIONS EN ENTREPRISE

- Participer à la politique générale d'entreprise en apportant son expertise RH et en développant la RSE
- Garantir le respect de la législation du travail, anticiper l'évolution des réglementations et prévenir des risques psycho-sociaux et de santé/sécurité au travail.
- Coordonner et contrôler la gestion sociale et administrative du personnel
- Manager la performance sociale de l'entreprise et développer les compétences managériales du personnel



## COMPÉTENCES & ACTIVITÉS

### **4 BLOCS DE COMPÉTENCES**

BLOC 1 Mise en oeuvre de la politique des Ressources Humaines

BLOC 2 Optimisation de la performance sociale dans un contexte de transformation

BLOC 3 Supervision de la gestion administrative du personnel

BLOC 4 Promotion de l'engagement social et sociétal

### POINTS CLÉS DU PROGRAMME

#### 1<sup>ère</sup> ANNÉE (BLOCS 3 & 4)

# **BLOC 3 :** Supervision de la gestion administrative du personnel

- Veille juridique et fondamentaux juridiques RH
- Droit du travail, social et pénal
- Droit social
- Pilotage et cartographie de la GAP
- Mise en place d'un SIRH & RGPD
- Gestion de projet
- Management de processus
- Tableau de bord RH
- Supervision de la gestion de la paie & pratique
- Accompagnement managérial
- Contentieux du travail et gestion prud'homale
- Anglais

## **BLOC 4 :** Promotion de l'engagement social et sociétal

- Communication interne
- Marketing RH et stratégie marque employeur
- Représentation du personnel CSE
- Organisation des élections professionnelles
- Dialogue social et négociation d'accords
- Décrypter et gérer une crise sociale
- Indicateurs sociaux : outils et tableaux de bord
- Risques psychosociaux et QVCT
- Management et développement durable
- Politique du handicap

#### 2<sup>èME</sup> ANNÉE (BLOCS 1 & 2)

# **BLOC 1 :** Mise en oeuvre de la politique des Ressouces Humaines

- Gestion des emplois et des parcours professionnels
- Reporting RH
- Gestion des compétences et des carrières
- Politique de recrutement
- Mobilité professionnelle (interne, internationale, expatriation)
- Politique inclusive & handicap
- Pilotage du bilan social
- Stratégie de rémunération
- Anglais

# **BLOC 2 :** Optimisation de la performance sociale dans un contexte de transformation

- Pilotage des transformations organisationnelles
- Conduite du changement
- Amélioration continue
- Digitalisation des processus RH
- Management des processus et de la performance RH
- Intégration des salariés / Onboarding
- Sociologie des organisations
- Plan de développement des compétences
- Posture managériale et leadership

#### L'ESCCOT OFFRE LE KIT PRO!

**Ordinateur portable :** emprunt à l'année pour les étudiants qui n'en possèdent pas.

**Certification TOEIC**: prise en charge des frais du test de compétences de compréhension écrite et orale en anglais.

**Le Pack Office.com** en ligne (Word, Excel, Powerpoint, Teams...)

## LES + DE L'ESCCOT

- ✓ Formateurs et intervenants professionnels dans leur domaine d'activité
- √ Séminaires et ateliers professionnels
- ✓ Ateliers prise de parole et animation de réunion
- ✓ Job Dating, Remise des diplômes, Intégration, Gala de fin d'année...

#### ORGANISATION DE LA FORMATION

**Organisation de l'année** (sous réserve de modification) - de septembre à juillet (rythme alterné cours/entreprise)

#### **EN ALTERNANCE**

(contrat d'apprentissage & contrat de professionnalisation)

1 semaine en formation / 2 à 3 semaines en entreprise

#### **EN INITIAL**

(entre 16 et 24 semaines de stage obligatoire en rythme alterné)

1 semaine en formation /2 à 3 semaines en entreprise

#### **PAR VAE**

Positionnement individuel avec nos conseillers



### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Contrôle continu
- Évaluations écrites et orales menées en cours de fin de module
- Étude de cas de fin de bloc
- Rapport de compétences
- Mémoire professionnel

Tous les détails : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37851/

## VALIDATION DU DIPLÔME

Certification Professionnelle « Manager des Ressources Humaines » de Niveau 7, code NSF 315, enregistré au RNCP N°37851 par décision de France Compétences en date du 19/07/2023, sous l'autorité et délivré par Association Ecema.

Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences.

Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinatoire de ces modalités d'accès.





https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37851/



# **MASTÈRE MANAGER DES** RESSOURCES HUMAINES

## **PRÉREQUIS**

pour suivre la certification

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 ou certification professionnelle de niveau 6 ou 180 ECTS (universités, PGE, formations labelisées par la CGE). Pour les autres parcours, les candidats devront renseigner un «Dossier de demande d'admission dérogatoire» (VAP). Dans le cas d'un diplôme étranger, le candidat doit fournir le document ENIC-NARIC.
- Personne justifiant d'un niveau 6 et de 2 années d'expérience professionnelle dans des responsabilités managériales de gestion RH (après avis favorable de la commission)
- Pour la VAE : 1 an d'expérience minimum en rapport direct avec la certification visée et un avis favorable au livret de recevabilité

### **STATUTS POSSIBLES**

- Alternance : parcours de formation de 2 ans, en contrat de professionnalisation ou en apprentissage
- Initial: parcours de formation de 2 ans en rythme alterné en convention de stage (stage obligatoire de 16 semaines en entreprise par année).
- Parcours mixte : Possibilité de faire la 1ère année en initial (stage obligatoire) et de poursuivre en alternance en 2<sup>ème</sup> année (en contrat de professionnalisation ou en apprentissage.
- Stagiaire de la formation professionnelle : parcours de formation de 2 ans en rythme alterné en convention de stage (stage obligatoire de 16 semaines par année) pour les demandeurs d'emploi

## **DURÉE & RYTHME** • Alternance: 1 semaine de cours /

de formation

- 2 à 3 semaines en entreprise.
- Initial: 4 à 6 mois de stage obligatoire, en rythme alterné, 1 semaine de cours / 2 à 3 semaines en entreprise.

#### **TARIFS** de la formation

- En contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, la formation est financée par l'OPCO en fonction de l'entreprise, donc gratuit pour l'apprenant.
- VAE avec ou sans accompagnement : selon le certificateur
- Sous statut étudiant et demandeurs d'emploi : 5 250 euros 1ère année (Bac+4) 5 550 euros 2ème année (Bac+5)

Pour les demandeurs d'emploi : possibilité d'utiliser son CPF et d'avoir un financement par la région Bretagne sous conditions.

### **MÉTHODES MOBILISÉES**

- Formation en présentiel
- Un nombre d'heures en E-learning
- Plateforme E-learning: ESCCOT LINK
- Jeux de rôles, dossiers professionnels
- Séminaires professionnels
- Accès à des mises à niveau

#### **LES CHIFFRES**

de performance 2023

- Taux de satisfaction moyen des candidats sur l'accompagnement de l'ESCCOT : 82%
- Taux de satisfaction moyen des étudiants (accueil et intégration / outils collaboratifs) : 88%

### **ACCESSIBILITÉ**

aux personnes handicapées

- Locaux accessibles et places de parking dédiées
- Accompagnement personnalisé (aménagement du poste de travail, des examens, aides financières à l'achat de matériel avec l'Agefiph,...)

Référent handicap : M. Ludovic HAPDEY - Lhapdey@groupe-esccot.fr

#### **CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences. Un certificat de compétences est délivré pour la validation de chaque bloc. L'attribution de la certification professionnelle est validée si les 4 blocs de compétences sont validés. En cas de réussite partielle. les Blocs de compétences validés sont acquis à vie. Validation des blocs non obtenus : Le candidat pourra repasser l'épreuve d'évaluation en fonction de la période et des sessions.

Numéro RNCP: RNCP37851



√.14.05.2025 - © Photos Adobe Stock - <sup>-</sup> mprimé par Docuworld - Rue des Char

SARL ESCCOT Groupe - SIREN : 390442853 -Sévigné - Ne pas jeter sur la voie publique.

# CONTACTS & INSCRIPTION

**ESCCOT Groupe** 11, rue des Charmilles 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

02 99 83 44 83 contact@groupe-esccot.fr





















